Annie Tendron et Grégoire Charmois, de Ni pauvre, ni soumis, entre Éric et Alain. PHOTO DOMINIQUE JULLIAN

Les oubliés de la crise

SOLIDARITÉ Le collectif Ni pauvre, ni soumis lance un appel à manifester samedi à La Rochelle

CHRISTIANE POULIN

La crise, vous pouvez en parler à Éric, de Salles-sur-Mer, il connaît. À 39 ans, il est au chômage depuis six mois, date à laquelle son entreprise a mis la clef sous la porte. Certes, il y occupait un modeste emploi de manutentionnaire, mais pour lui c'était beaucoup. Car Éric est en situation de handicap. À la tumeur au cervelet qui s'est développée l'année de ses 16 ans s'est ajouté, à 19 ans, l'accident qui l'a envoyé sur une table d'opération : le scalpel a coupé un nerf facial, laissant à Éric une déformation du bas du visage et des difficultés d'élocution.

« Quand on est handicapé, on n'a pas accès aux écoles, c'est difficile de décrocher des diplômes, j'ai galéré, maintenant je suis au chômage. Avec ma condition de handicapé, j'aurai du mal à retrouver un emploi. Si on n'a pas un revenu décent (1), comment on peut vivre ? Se nourrir, se loger ? Une personne handicapée est déjà touchée dans sa chair. »

Alain, 45 ans, frappé par la poliomyélite à 4 mois, n'a, lui, jamais travaillé, et ce n'est pas faute d'avoir essayé.

Titulaire d'un CAP de monteur-câbleur en électronique, il peut marcher mais se déplace surtout en fauteuil roulant. « Dès que j'en suis arrivé au fauteuil, j'ai cessé de chercher du travail », commente-t-il, amer. « Je préférerais payer des impôts, cela voudrait dire que j'ai un revenu décent. »

La solidarité a un visage

Des Alain et des Éric, il y en a des milliers en France, qui ne demandent ni pitié ni assistanat mais le simple droit à une vie humaine. Et qui disent : « Maintenant, y en a marre ! » C'est pour revendiquer un « revenu d'existence » que les personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies invalidantes manifesteront, samedi prochain, à La Rochelle (2), à la suite de l'appel d'urgence lancé par le collectif Ni pauvre, ni soumis de Charente-Maritime.

« Parce qu'avec la crise, les personnes handicapées souffrent encore plus, parce que le handicap est le premier facteur de discrimination à l'embauche, parce que nous voulons sortir d'une logique d'assistance pour entrer dans une logique du droit », explique Grégoire Charmois, de la coordination de Ni pauvre, ni soumis. Qui défend l'instauration d'« un revenu à hauteur du Smic », qui permettrait aussi de porter un autre regard sur le handicap. La journée de samedi, (un an et demi après la manifestation nationale de NPNS, qui avait déplacé 35 000 citoyens), qui se terminera par un sit-in sur le Vieux Port de La Rochelle, est placée sous le thème « La solidarité a aussi un visage ».

(1) Allocation d'adulte handicapé : 681 euros par mois. Pension minimum d'invalidité : 260 euros par mois.
(2) Départ place de Verdun à 14 heures. Tél. 06 87 69 30 45.